Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances ou devez vous absenter, signalez le nous et votre résidence sera régulièrement surveillée.

Faire surveiller sa résidence en cas d'absence prolongée

L'opération Tranquillité Vacances (OTV) vous permet de faire surveiller votre résidence en cas d'absence prolongée pour vos départs en vacances par exemple.

Pour faire surveiller son logement, deux solutions :

- inscrivez-vous en ligne en remplissant le formulaire,
- rendez-vous au poste de police municipale, 12 rue Émile Cloud.

> À noter : l'Opération Tranquillité Vacances est opérationnelle toute l'année.

CIVILITÉ *(OBLIGATOIRE)*
◯ Mme ◯ M.

NOM *(obligatoire)*

PRÉNOM *(obligatoire)*

ADRESSE *(obligatoire)*

TYPE DE LOGEMENT : *(OBLIGATOIRE)*
☐ Pavillon ☐ Appartement

ACCÈS À VOTRE LOGEMENT :
☐ Portail ouvert ☐ Portail fermé

COURRIEL *(obligatoire)*

UNE PERSONNE EST-ELLE AUTORISÉE À PÉNÉTRER DANS VOTRE LOGEMENT PENDANT VOTRE ABSENCE ? *(OBLIGATOIRE)*
☐ Oui

☐ Non (dans ce cas, passez directement à la partie "Personne à prévenir en cas d'incident")

DATE DE DÉPART *(obligatoire)*

DATE DE RETOUR

Vous joindre pendant vos vacances

TÉL. (1) :

TÉL. (2)

Personne à prévenir en cas d'incident

NOM *(obligatoire)*

PRÉNOM *(obligatoire)*

ADRESSE *(obligatoire)*

CODE POSTAL *(obligatoire)*

VILLE *(obligatoire)*

Serris

TÉL. (1) : *(obligatoire)*

TÉL. (2) :

Observations particulières :

COCHER LA OU LES CASES UTILES :

- [ ] Système d'alarme
- [ ] Chien
- [ ] Pièges
- [ ] Programmateur électrique d'allumage

VÉHICULE STATIONNANT DEVANT L'HABITATION :

- [ ] Oui
- [ ] Non

MARQUE ET MODÈLE :

IMMATRICULATION :

AUTRE(S) OBSERVATION(S) :

Autorisation

Autorisation

JE SOUSSIGNÉ(E)

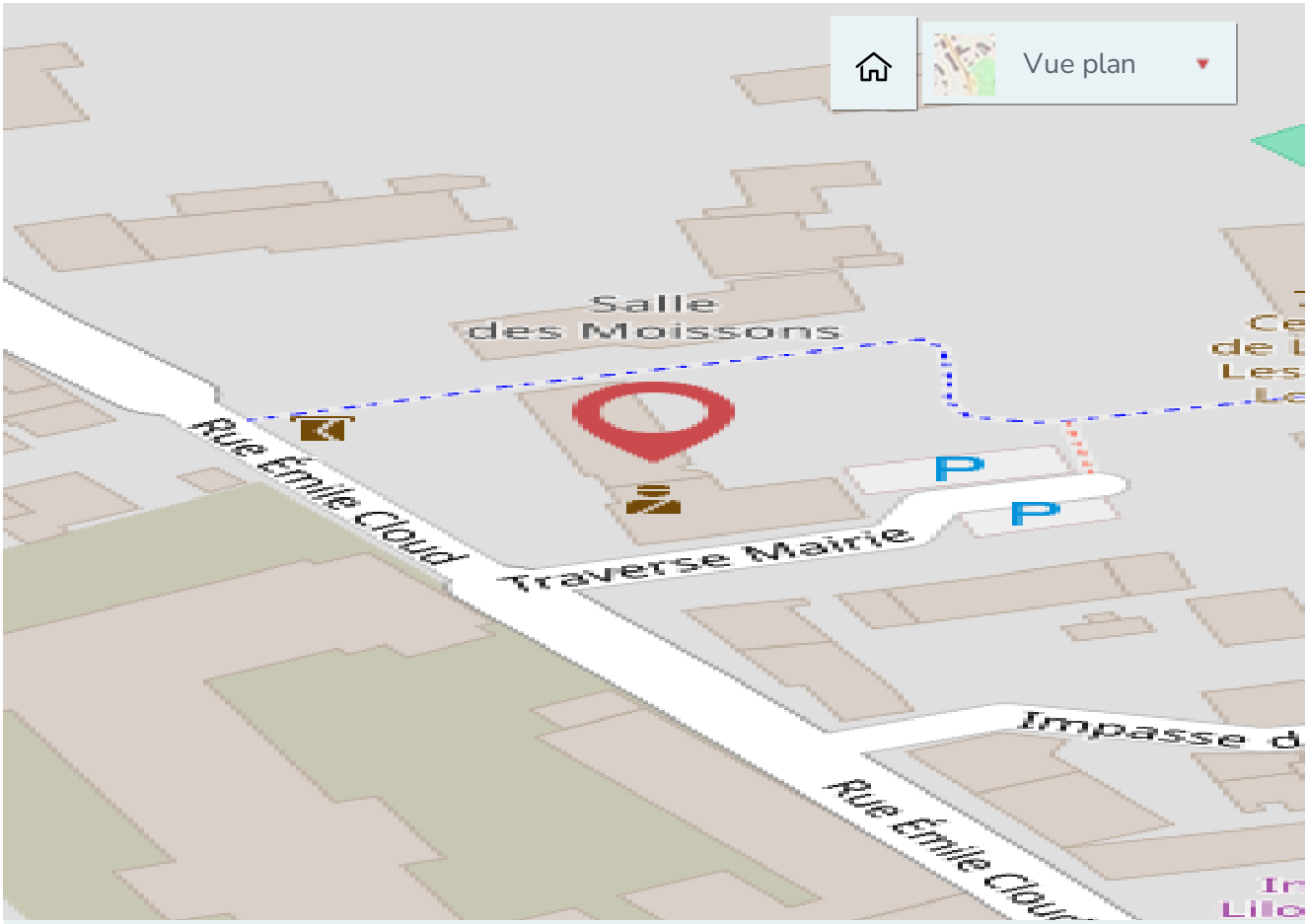
autorise la Police Municipale de Serris à pénétrer sur ma propriété dès la constatation d'un fait anormal.

n'autorise pas la Police Municipale de Serris à pénétrer sur ma propriété dès la constatation d'un fait anormal.

FAIT À SERRIS LE

ENVOYER

Situer le poste de police municipale



POLICE MUNICIPALE

X

01 60 43 27 15

Poste de Police municipale -
12, rue Émile Cloud
77700 Serris

police.municipale@serris.fr

VOIR LE SITE

EN SAVOIR PLUS

ALLER PLUS LOIN

- Police Municipale
- Règlementations (parc, chien, dépôt, tonte, etc.)
- Prévention des risques